

AMÉNAGEMENTS CYCLABLES

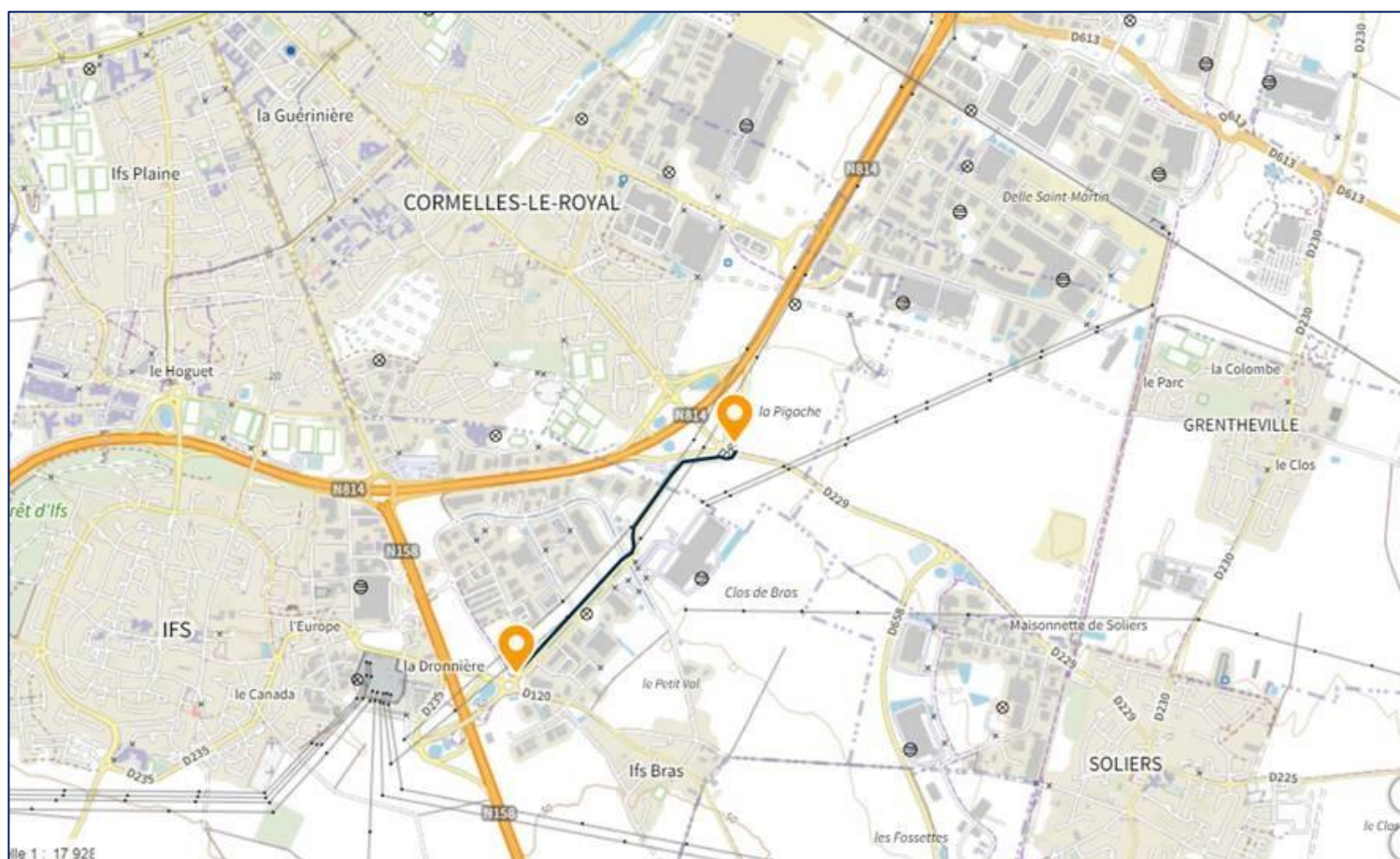
Une piste cyclable créée pour faciliter les déplacements à destination de la zone Object'ifs Sud

Afin de sécuriser les déplacements sur la zone d'activités Object'ifs Sud, une piste cyclable bidirectionnelle de 1,4 km, a été aménagée le long du boulevard Clément Ader, à Ifs.

FAVORISER LES CONNEXIONS CYCLABLES

Cette piste cyclable permet de connecter :

- À l'ouest le franchissement cyclable existant au-dessus de la route RN158.
- À l'est, les aménagements cyclables présents à Soliers et l'aménagement cyclable en cours d'études autour de l'échangeur de Cormelles-le-Royal.



Cet aménagement permettra de desservir la zone d'activités Object'ifs Sud, où sont implantées 150 entreprises, ainsi que le centre pénitencier.

Pour les salariés qui travaillent de nuit, cet aménagement est une vraie alternative à l'usage des transports en commun.

Il a également été conçu dans l'objectif de relier les pistes cyclables existantes et à venir de part et d'autre de cette zone d'activité :

- vers le centre pénitentiaire.
- vers Soliers.
- vers Ifs.
- vers Cormelles-le-Royal (travaux 2024).

DES AMÉNAGEMENTS POUR UNE CIRCULATION PARTAGÉE ET SÉCURISÉE

Dans cette zone où circulent de nombreux poids lourds, une voie verte de 3 mètres a été aménagée autour du giratoire. Elle est accessible aux piétons et aux cyclistes et vient compléter le dispositif.

LE SCHÉMA CYCLABLE COMMUNAUTAIRE : FEUILLE DE ROUTE DU MAILLAGE CYCLABLE TERRITORIAL

Face au dérèglement climatique et à la nécessité de déployer des mobilités plus durables, Caen la mer s'est doté, depuis 4 ans, d'un schéma cyclable communautaire afin d'identifier les aménagements permettant de relier les communes du territoire entre elles. Objectifs : développer le maillage cyclable lorsque cela est possible, pour le rendre plus attractif et faciliter la pratique du vélo au quotidien.

En 2023, un montant de 3,4 millions d'euros sur le budget général de Caen la mer, est consacré à la réalisation de nouveaux aménagements cyclable.

LE FINANCEMENT

Ce projet d'un montant total de **278 422 €**, a été financé par :

- L'Etat, à hauteur de 42%, dans le cadre de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL).
- Caen la mer, à hauteur de 58%.